

LE PRIX ROBINSON

Les romans préférés de la jeunesse n'ont pas toujours été écrits spécialement pour les jeunes. Leur succès vient au contraire de ce qu'ils peuvent être lus par les jeunes de tous les âges.

Le nouvel hebdomadaire « ROBINSON » qui s'intitule « L'hebdomadaire des jeunes de tous les âges » veut donner à nos lecteurs une lecture agréable.

Football. — Tournoi du Sporting-Club Watreloisien. — Les finales de ce tournoi auront lieu dimanche sur le terrain du Sartel, rue de l'Industrie et opposent :

Madame BOKA pendant la grande semaine des Tissus du 4 au 9 Mai. Vous invite à voir sa collection de BONALOC solides aux langes et au teint, vendus avec bon de garantie.

CROIX

Les travaux de pavage de la route départementale. Depuis fin mars, d'importantes travaux de pavage ont été entrepris sur la route départementale 14, dans sa traversée du territoire de Croix.

L'Amicale des Médailles du Travail DE CROIX

Nous avons rendu compte de l'assemblée générale de l'amicale des médaillés du travail de Croix.



Grâce à la générosité des membres bienfaiteurs, et aussi à l'activité des membres de l'amicale, les médailles bénéficient d'avantages qui ne sont pas négligeables.

La réfection des Halles aux Poissons



La arrière du Marché aux poissons, place du Trichon à ROUBAIX, était en assez triste état et une réfection s'imposait. Ce travail vient d'être entrepris et une équipe de peintres et d'artisans est occupée actuellement, ainsi qu'on le remarque, à remettre à neuf le territoire de la nef centrale.

FOIRE DE ROUBAIX

La Foire de Roubaix sera incontestablement la grande manifestation industrielle et commerciale de l'année. Elle comptera 8.200 exposants.

FOIRE DE PARIS

La Foire de Paris sera incontestablement la grande manifestation industrielle et commerciale de l'année. Elle comptera 8.200 exposants.

WATRELOIS

Combattants Républicains. — Dimanche, de 10 à 12 h., permanence au siège pour l'établissement de tous dossiers concernant les combattants, renseignements divers.

ETAT CIVIL

Nalansens. — Claude Dujardin, rue Deslepaux, 20 ; Monique Poitte, rue Daulart, 122 ; Florent Delahay, rue Monge, 90.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de Madame Aimée-Sophie SOUDAN pieusement décédée à Roubaix le 8 mai 1938, dans sa 80e année.

LES REVENDICATIONS DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Ainsi que nous l'avons relaté le 1er mai, s'est déroulée la traditionnelle manifestation des syndicats confédérés et ce groupe s'en fut au cimetière déposer des fleurs au monument aux victimes du travail.

En cette circonstance, M. G. BOUTIN, secrétaire de la Bourse du Travail, a prononcé un discours sur lequel il nous paraît intéressant de revenir.

Le voici avec ses données précises : « La Bourse du Travail de Roubaix voulait marquer tout l'intérêt qu'elle attache au régime de la loi des accidents du travail et à l'appeler sur cette tombe les iniquités que la loi corrompt et l'action que les organisations syndicales ont déployées pour la défense des ouvriers victimes d'accident au cours de leur travail.

« Depuis de longues années les organisations ouvrières luttent pour obtenir l'amélioration de la loi des accidents du travail. Par son action, épaulée par les députés socialistes, la Confédération générale du travail a déposé plusieurs projets de réforme de la loi. Ils ont été présentés par le groupe parlementaire. Un de ces projets a été voté par la Chambre des députés. Nous espérons avoir enfin satisfaction. Hélas ! ce projet a été remis en fins de non recevoir par le bureau de la commission de législation sociale.

« Il y est encore et cependant les améliorations qu'il apporterait aux travailleurs mutilés seraient d'une grande utilité et il y a urgence à ce que le gouvernement ou le sénateur puisse la faire venir en discussion afin de la rendre applicable le plus vite possible.

« Les organisations syndicales réclament : « La révision des taux d'incapacité permanente servant de base au calcul pour l'attribution de rentes ; l'assimilation des mutilés du travail aux mutilés de guerre pour les avantages consentis pour les emplois dans les services publics de l'Etat ; une base de salaire inférieure à 12.000 fr. ; l'obligation pour les employeurs de supporter la cotisation des assurances sociales pour les ouvriers touchant des indemnités d'incapacité ; l'incorporation des journées de perte de travail pour cause de chômage ou de maladie, ces bases de salaire devant servir au calcul de la rente.

« Devant les abus et la tendance qu'ont les employeurs et les Compagnies d'assurances à diriger les blessés du travail vers le service d'assurances sociales afin de supporter les sinistres et de faire bénéficier d'autres de ce voir diminuer les polices d'assurances, nous demandons la nationalisation des services d'assurances et le jumelage de ces deux lois.

« Pour obtenir ces améliorations les organisations syndicales s'adressent à la classe ouvrière et lui demandent de se grouper dans les organisations syndicales. Tous unis nous serons forts pour imposer nos revendications.

« Au seul d'une nouvelle législation, nous ne devons pas nous contenter de nous représenter au Parlement de prendre les revendications et de venir de vous donner lecture et de s'entendre avec leurs collègues. Nous devons aller vers les Chambres, la refonte d'une loi qui soulagera les infortunés et garantira les travailleurs contre toutes les calamités car il faut le rappeler à ceux qui croient en la justice, la loi de 1898 est demandée pour améliorer le sort de ceux qui furent victimes hier. Non, ce que nous demandons c'est d'appuyer nos efforts de votre présence dans nos Comités d'Action.

« C'est pour vous, pour vos femmes, vos enfants qui demain peuvent être parmi ceux que nous défendons aujourd'hui, que nous nous engageons à continuer la lutte pour améliorer la classe ouvrière des améliorations qui leur sont indispensables pour les aider à supporter les infortunes. »

Etab. A. HERREMANN

62, Rue Grande-Chaussée, LILLE. La plus grande variété de COSTUMES COMMUNION. — Le rayon le plus important de Costumes d'Enfants.

Les revendications des Syndicats libres ont été exposées

par leurs délégués au Préfet du Nord

Les délégués de l'Union Régionale des Syndicats Libres du Nord ont été reçus par M. le préfet du Nord.



La délégation des Syndicats Libres (de gauche à droite) au 1er rang : MM. MYNERS, BLAIN, BROUIN, VALENDUC, DECORNET ; au 2e rang : MM. MOREAU, BERTRAND, PARMENTIER, MIC VION.

« L'Union Régionale des Syndicats Libres du Nord, qui a pour président M. Myners, a été reçue par M. le préfet du Nord, M. Charles BROUIN, secrétaire général de l'U.R. du Nord.

Après un bref mouvement historique du mouvement syndical chrétien et de son importance croissante dans la région, M. BROUIN remit à M. le préfet les vœux émis par le 17e Congrès de l'Union Régionale concernant la semaine de quarante heures, les conventions collectives, les minima de salaires, la réforme des allocations familiales ainsi que le plan de la C.F.T.C.

A ECKE, UN IVROGNE AVAIT LAISSÉ MOURIR SA FEMME DE FAIM

Il a été condamné à 3 ans de prison par le Tribunal d'Hazebrouck. Nous avons, il y a une quinzaine de jours, relaté le drame navrant dont eut à souffrir Mme Devos, née Jeanne Verhille, demeurant à Eecke, native de la Motte-au-Bois.

Son mari, Marcel Devos, 29 ans, exerçant la profession de plombier était un ivrogne invétéré qui dépensait tout l'argent qu'il gagnait dans les cabarets, laissant sa femme et ses deux enfants gés de faim et de froid.

LA COMMISSION de recensement des votes s'est réunie mercredi à la Préfecture du Nord

Aucune particularité susceptible de changer la nature du scrutin n'a été constatée. La Commission de Recensement des Votes s'est réunie mercredi, à la Préfecture du Nord, à 10 h. du matin, sous la présidence de M. THERMES, vice-président du Tribunal Civil de Lille, et président de la Commission de Recensement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS a tenu hier une réunion préliminaire

Aujourd'hui jeudi, réunion publique pour discussion du budget supplémentaire de 1936. La première journée de la Session ordinaire du Pas-de-Calais s'est tenue hier à Arras, à l'Hôtel de la Préfecture, à 15 heures.

UN CONDAMNÉ À MORT FRAPPÉ D'UN ARRÊT D'EXPULSION, A BÉTHUNE

Le Polonais Wladislas Nestor, condamné à mort par la Cour d'Assises du Pas-de-Calais, le 21 février dernier, pour ses crimes de Saint-Hilaire-Coles et Ligny-le-Avre, attend toujours dans sa cellule de la prison de Béthune la décision de la Cour suprême en ce qui concerne son recours en grâce.

Arrestation d'un cambrioleur

Vers 21 heures, une personne demeurant rue de Lannoy est l'attention attirée par un bruit de verre brisé.

Arrestation d'un cambrioleur

Vers 21 heures, une personne demeurant rue de Lannoy est l'attention attirée par un bruit de verre brisé.